

Province de Québec
District d'Abitibi-Ouest
Municipalité de Clerval

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CLERVAL, TENUE À LA SALLE MUNICIPALE, LE 2 DÉCEMBRE 2020, À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. MICHEL CLICHE, MAIRE.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents : les conseillers, Gaétan St-Jean, Chantal Mélançon, Jean-Marc Bélanger, Michel Cliche, maire, ainsi que la directrice générale, Manon Pouliot.

2. ENREGISTREMENT DE LA SÉANCE

2020-12-01

CONSIDÉRANT QUE L'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 introduit maintenant certaines exigences concernant des séances qui devraient être en temps normal publiques;

CONSIDÉRANT QUE ces exigences s'appliquent notamment aux séances (ordinaire ou extraordinaire) du conseil d'une municipalité, d'une MRC ou d'une régie intermunicipale, par exemple. Une telle séance doit désormais être rendue publique, dès que possible, par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Marc Bélanger appuyé par Gaétan St-Jean, que le conseil municipal de Clerval procédera à l'enregistrement audio de la séance, pour le rendre disponible sur son site internet.

Adoptée

3. ORDRE DU JOUR

2020-12-02

IL EST PROPOSÉ par Chantal Mélançon, appuyé par Jean-Marc Bélanger et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le président.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Enregistrement de la séance ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2020 ;
5. Suivis au procès-verbal;
6. Trésorerie;
7. Correspondance;
8. Dossiers des conseillers;
9. Déclaration des intérêts pécuniaires;
10. Contrat de déneigement;
11. Commande abrasifs et sel à déglacage;
12. RIRL ;
13. Miellerie;
14. Vente pour taxes;
15. Dossier casse-croûte;
16. PPA-CE;

17. CPA Dupuy ;
18. Résumé discussion et demande de subvention comité des Sports;
19. Club nautique Lac Abitibi;
20. Calendrier des séances du conseil 2021;
21. Salaires 2021;
22. Avis public assemblée extraordinaire budget;
23. Période de questions;
24. Levée de l'assemblée.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2020

2020-12-03

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à tous les conseillers, sa lecture sera dispensée;

IL EST PROPOSÉ par Chantal Mélançon, appuyé par Gaétan St-Jeanet résolu que le procès-verbal de la séance du 4 novembre 2020 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

5. SUIVIS AUX PROCÈS-VERBAUX

Aucun suivi

6. TRÉSORERIE

2020-12-04

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer, faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

IL EST PROPOSÉ par Jean-Marc Bélanger, appuyé par Gaétan St-Jean et résolu :

QUE la liste des comptes à payer au montant de **75 491.24 \$** soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Adoptée

7. CORRESPONDANCE

La directrice générale adjointe résume les communications reçues depuis la dernière séance du conseil.

- Consignes pour le temps des fêtes : il est recommandé, dans la mesure du possible, d'annuler ou de reporter les activités planifiées du 17 décembre au 4 janvier
- Budget MRCAO
- Lettre MAMH nous autorisant un délai pour combler le poste de conseiller
- Corporation des chemins d'hiver : sera dissolue le 31 mai 2021
- Carte de remerciement d'une citoyenne qui souligne notre dévouement pour nos concitoyens

8. DOSSIERS DES CONSEILLERS

9. DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Sujet reporté.

10. CONTRAT DE DÉNEIGEMENT

2020-12-05

Il est proposé par Gaétan St-Jean, appuyé par Jean-Marc Bélanger, d'autoriser la directrice générale, Manon Pouliot à signer le contrat de déneigement avec le Ministère des Transports, au prix soumis pour le chemin de détour.

Adoptée

11. COMMANDE ABRASIFS ET SEL À DÉGLAÇAGE

2020-12-06

a) Il est proposé par Chantal Mélançon, appuyé par Jean-Marc Bélanger, de faire l'achat de 350 tonnes d'abrasifs chez Gabriel Aubé, au coût de 41,63\$/tonne, livré pour effectuer le contrat avec le Ministère des Transports.

Adoptée

2020-12-07

b) Il est proposé par Gaétan St-Jean, appuyé par Chantal Mélançon, de procéder à l'achat de 10 ballots de sel à déglçage traité Warwick chez Sel Warwick, au coût de 195\$ du ballot (livraison en sus).

Adoptée

12. RIRL

2020-12-08

Attendu que pour que notre demande soit complète, le Ministère des Transports exige que la Municipalité fournisse les plans et devis pour le projet;

Attendu que les frais s'y rattachant sont admissible à la subvention;

En conséquence, il est proposé par Gaétan St-Jean, appuyé par Jean-Marc Bélanger, de demander à Cima +, de procéder à la réalisation des plans et devis pour le projet, au coût offert de 12 100.00\$ **et d'environ 4 500\$ pour la cueillette de données, tel que décrit dans l'offre de services DP20020 datée du 2 décembre 2020.**

Adoptée

13. MIELLERIE

Sujet reporté

14. VENTE POUR TAXES

Les derniers avis ont été faits; la résolution de vente pour taxes aura lieu en janvier.

15. DOSSIER CASSE-CROÛTE

2020-12-09

Considérant que la municipalité requiert les services du bureau de service juridique CAIN LAMARRE

Il est proposé par Chantal Mélançon, appuyé par Jean-Marc Bélanger et résolu :

1. QUE le conseil autorise Mme Manon Pouliot, directrice générale, à représenter la municipalité dans ses relations avec le bureau de services juridique CAIN LAMARRE;

2. QUE le conseil autorise Mme Manon Pouliot à signer pour et en son nom une convention d'honoraire avec le bureau de services juridique CAIN LAMARRE;

3. QUE le conseil autorise Mme Manon Pouliot à signer tous les documents nécessaires ou utiles dans le cadre du mandat qui sera confié au bureau de service juridique CAIN LAMARRE.

Adoptée

16. PPA-CE

2020-12-10

ATTENDU QUE la municipalité de Clerval a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2020** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Chantal Mélançon, appuyée par Jean-Marc Bélanger, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Clerval approuve les dépenses d'un montant de 30 000\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée

17. CPA Dupuy

2020-12-11

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande de soutien financier du Club de patinage artistique de Dupuy;

ATTENDU QUE deux enfants de Clerval font partie de ce club;

En conséquence, il est proposé par Gaétan St-Jean, appuyé par Jean-Marc Bélanger de donner 80\$ au CPA de Dupuy.

Adoptée

18. RÉSUMÉ DISCUSSION ET DEMANDE DE SUBVENTION COMITÉ DES SPORTS

Sujet reporté en attente des états financiers

19. CLUB NAUTIQUE LAC ABITIBI

2020-12-12

Il est proposé par Jean-Marc Bélanger, appuyé par Chantal Mélançon, de procéder au renouvellement de l'adhésion annuelle au Club nautique et de nommer Gaétan St-Jean comme représentant de la municipalité.

Adoptée

20. CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2021

2020-12-13

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Marc Bélanger, appuyé par Chantal Mélançon et unanimement résolu :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021. Ces séances se tiendront le mercredi et débiteront à 19 h :

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

POUR L'ANNÉE 2021

→ 13 janvier	→ 7 juillet
→ 10 février	→ 4 août
→ 10 mars	→ 8 septembre
→ 7 avril	→ 6 octobre
→ 5 mai	→ 17 novembre
→ 9 juin (Île Nepawa)	→ 8 décembre

À 19 :00 heures à la salle municipale au 575 2^e et 3^e rang Clerval, à l'exception de l'assemblée de juin, qui aura lieu au centre communautaire de l'Île Nepawa.

Adoptée

21. SALAIRES 2021

2020-12-14

Il est proposé par Gaétan St-Jean, appuyé par Chantal Mélançon, d'accorder une hausse salariale de 2% en 2021, aux employés de la municipalité.

Adoptée

22. AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Est donné par la soussignée, directrice générale de la Municipalité de Clerval, qu'une séance spéciale sera tenue le 10 décembre 2020, à 18h30, à la salle municipale de Clerval. Les points suivants seront acceptés :

1. Adoption des prévisions budgétaires 2021 :
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023;
3. Avis de motion du règlement 172 pour déterminer les taux de taxes, les tarifs et les compensations pour l'année 2021;

Les délibérations et la période de questions lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget.

Donnée à Clerval ce 2e jour de décembre 2020

Par la Directrice générale, Manon Pouliot

23. PÉRIODE DE QUESTIONS

24. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2020-12-15

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée sur la proposition de Gaétan St-Jean à 19h29.

Manon Pouliot
Directrice générale

Michel Cliche
Maire

« Je, Michel Cliche, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».